



N°63

CARNAC

MAGAZINE

ÉTÉ 2019

P4

CARNAC AMÉNAGE

BOULEVARD DE LA PLAGE



P7

CARNAC ATTRACTIF

Place aux cheminements
doux

P9

CARNAC PRÉSERVE

Deux zones de plage
sans tabac cet été

P12

CARNAC PATRIMOINE

Nouvelle étape UNESCO
fin 2019

www.carnac.fr



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances,
du Développement Économique et du tourisme



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton.....	p.3
Carnac aménage.....	p.4-6
Carnac attractif.....	p.7-8
Carnac préserve.....	p.9
Carnac festif.....	p.10
Carnac culture.....	p.11
Carnac patrimoine.....	p.12-13
Forum.....	p.14
Carnac pratique.....	p.15
Retour en images.....	p.16



HOMMAGE À ANNICK AUDO

L'ensemble du Conseil municipal et des services ont une pensée pour Annick Audo, agricultrice carnacoise, disparue trop tôt, cheville ouvrière des animations de la ferme de Noël au cours de nombreuses éditions. Co-Présidente du Comice Agricole, elle avait participé à l'organisation du Salon de l'Agriculture et de l'Ostréiculture qui se tiendra à Carnac le 8 août prochain. Ses compétences, son dévouement pour la vie de la commune ainsi que sa gentillesse, laissent un souvenir impérissable. ■

HOMMAGE À ANNIE KRIENER

Marquée par le nazisme, Annie Kriener initie, aux côtés de Christian Bonnet, alors Maire de Carnac, et de Gérard Germain, professeur au collège Saint-Michel, la création d'un jumelage franco-allemand, devenu effectif dès 1974. Dotée d'une grande ouverture d'esprit et d'une détermination sans faille, cette grande dame œuvra ainsi toute sa vie pour l'Europe. Le Maire, l'ensemble du Conseil municipal et des services saluent son engagement pour Carnac. Nul doute que les futurs échanges entre Illertissen et Carnac permettront de perpétuer sa mémoire et ses valeurs. ■





ÉDITO

Chères Carnacoises, chers Carnacois,

Au moment où je m'apprête à rédiger ces quelques lignes, j'apprends avec stupeur et tristesse que trois sauveteurs de la SNSM ont perdu la vie aux Sables-d'Olonne alors qu'ils tentaient de secourir un pêcheur en détresse.

Les hommes et les femmes de la SNSM incarnent l'un des derniers bastions de notre société par trop individualiste et égoïste qui portent, encore, de manière désintéressée des valeurs de solidarité, d'engagement, de don de soi, de bénévolat. Élu d'une commune littorale, je sais leur courage, leur implication, leur compétence.

Trois hommes viennent de payer de leur vie cet engagement admirable. Je pense à leurs familles, leurs proches et à tous ceux qui, de nuit comme de jour, sont prêts à embarquer, dans l'instant, dans des conditions de mer souvent dantesques pour aller au secours d'inconnus. Je les admire d'autant plus que je ne sais pas si j'aurais, moi, ce courage et cette force de caractère pour accomplir une telle mission.

Ils sont notre fierté, ils sont notre honneur. Qu'ils reposent en paix et tâchons, nous, par notre soutien et nos dons, de faire en sorte que leurs camarades puissent continuer d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions techniques et humaines.

En raison de la législation en vigueur, cet éditorial sera le dernier avant les prochaines élections municipales afin de protéger l'intégrité du scrutin. L'occasion pour moi de vous dire combien j'ai été fier et honoré d'avoir été votre maire pendant six années. C'est incontestablement le plus beau mandat et plus encore dans une commune comme Carnac, si belle et si attachante.

Je voudrais également remercier avec chaleur mes adjoints, les membres du conseil municipal, majorité et minorité, l'ensemble des employés municipaux sans qui un maire n'est rien. Bien sûr, il ne s'agit pas ici de comparer leur engagement à celui des sauveteurs de la SNSM, les élus et les personnels municipaux ne risquent pas leur vie dans le cadre de leur mission, mais cette volonté de s'engager pour l'intérêt général sans en attendre, pour beaucoup d'entre eux, rien d'autre que la satisfaction du devoir accompli mérite également d'être soulignée et célébrée. Pour cela, je les en remercie très sincèrement.

Passez un bel été à Carnac.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagezed ker, Karnagiz ker,

D'ar c'houlz ma oan é vonet da skriviñ an nebeud linennoù-mañ e oan bet mantret ha glac'haret é klevet e oa bet kollet o buhez gant tri saveteer ag ar c'hKBSM er Sables-d'Olonne pa oant é klask sikour ur pesketaer en argoll.

Gant paotred ha merc'hed ar c'hKBSM emañ c'hoazh skiant ar genskoazell, an engouestl, an emreiñ, al labour a-youl vat, hep gortoz netra en distro. E-touez ar re ziwezhañ emaint en hor c'hevredigezh ma c'hoari pep hini evitañ e-unan. Dilennad ur gumun ag an arvor on hag e ouian ervat pegen kalonek int, pegement a boan a gemeront, pegen doazh int.

Tri den o deus paeet gant o buhez an engouestl estlammus-se. Soñjal a ran en o familhoù, en o zud-nes, hag en holl re a zo prest, noz-ha-deiz, da lestriñ a-benn-kaer en ur mor rust-kaer alies evit monet da sikour tud dianav. Seul vui a estlamm am eus evite ma ne ouian ket ha me am behe an nerzh-kalon a zo rekis evit seveniñ kefridiou sort-se.

Stad zo ennomp gante, hon enor ec'h int. Ra repozint e peoc'h, hag evidomp-ni, klaskomp gant hor skoazell hag an argant a roomp ober diouzh ma c'hellint derc'hel da seveniñ o c'hefridiou er stuziou gwellañ a-fet an teknik hag an dud.

Abalamour d'al lezennoù a zo é ren e vo ar pennad-stur-mañ an hini diwezhañ a-raok an dilennadeg-kêr, d'ar votadeg da vout reizh. Un digarez eo evidon da lavaret deoc'h pegement a stad a zo ennon ha pegement a enor am eus bet pa'c'h on bet ho maer e-pad c'hwech vlez.

Hep mar ebet ec'h eo hemañ ar respetad bravañ, ha muioc'h c'hoazh en ur gumun evel Karnag, ken brav ha ken dudius. Me a fell din ivez trugarekaat a-greiz-kalon ma eilmaered, izili ar c'huzul-kêr, ag ar muianiver hag ag ar bihanniver, razh implijidi kêr, na c'hellhe ket ur maer bout panevete. Evel-rezon n'eus ket anv da lakaat o engouestl keñver-ha-keñver gant hini saveteerion ar c'hKBSM : ne vez ket buhez dilennidi hag implijidi kêr en arvar en o c'hefridi. Met kalz anezhe a venn en em ouestliñ da vad an holl hep gortoz netra en distro, namet ar c'hontantamant diàr an dever kaset da benn, hag an dra-se a zellez bout lâret ha meulet. Evit kement-se en o zrugarekaan a-greiz-kalon.

Un hañvad kaer a souetan deoc'h e Karnag.

Olivier LEPICK
Maer Karnag



Installation d'un platelage bois



Stationnement moto



Travaux de voirie



Renforcement du trait de côte

© FlyUp Drone - Stéphane Lelasseux

LE BOULEVARD DE LA PLAGE FAIT PROGRESSIVEMENT PEAU NEUVE

Fin de la tranche 1

Les travaux d'aménagement ont débuté en septembre dernier sur le boulevard de la Plage, entre l'avenue de l'Atlantique et l'allée des Dolmens.

Sur cette portion du boulevard, ont ainsi été réalisés :

- 1 Des travaux de voirie en faveur de l'accessibilité et des cheminements doux ;
- 2 Le réaménagement des stationnements en épi, face au front de mer, avec des emplacements spécifiques pour les deux roues ;
- 3 Les travaux de renforcement du trait de côte, conformément au Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) et préconisations de l'État ;
- 4 La création de gradins et d'une esplanade propices à la flânerie et à la mise en valeur du front de mer ;
- 5 La pose d'un platelage bois afin d'offrir une déambulation sur le front de mer ;
- 6 La pose de nouveaux mobiliers, comme des corbeilles en bois avec coffrage. Elles ont été créées en tenant compte à la fois des exigences du label Pavillon Bleu et de la nécessité de résister aux attaques de goélands qui régulièrement dissèquent le contenu des sacs pour s'alimenter ;
- 7 La délimitation d'un espace pour le stationnement du transport collectif Carnavette et du petit train touristique au niveau de Port-En-Drô ;
- 8 La création d'une rampe d'accessibilité aux toilettes de Port-En-Drô pour les personnes à mobilité réduite.

Des travaux de finition viendront finaliser l'ensemble :

- du mobilier complémentaire, réalisé sur mesure, complètera progressivement celui déjà existant ;
- un aménagement végétal sera réalisé à l'automne (période propice) ;
- les bâtiments abritant les toilettes publiques, seront agrémentés d'un bardage bois, en harmonie avec le platelage ;
- de nouveaux garde-corps seront installés au niveau du pont de Port-En-Drô.

Dès cet été, chacun est invité à profiter pleinement de ce **nouvel aménagement**, tout en faisant preuve de civisme : en respectant la propreté des lieux et en utilisant à bon escient les équipements mis à disposition (ex : utilisation des racks pour stationner son vélo).

UNE « PROMENADE » EN PARTAGE, QUEL QUE SOIT SON MODE DE MOBILITÉ

Le large trottoir, réalisé côté front de mer, est un « espace familial de promenade », dédié à la flânerie, où le rythme de chacun doit être respecté, quel que soit son mode de déplacement. Cette promenade mêle des trajectoires différentes, et notamment des sorties de plages. **Si les deux roues y sont autorisés, la vitesse ne l'est pas.** La cohabitation entre vélos-piétons, trottinettes-piétons, rollers-piétons (etc) appelle la **vigilance de tous.** ■

Tranche 2 : les travaux d'aménagement démarrent au second semestre

À compter du mois de septembre, les travaux d'aménagement débuteront sur la portion de la tranche 2, allant du croisement avec l'Allée des Dolmens jusqu'au parking de la Pointe Churchill. Effectués dans la continuité de la tranche 1, ils comprendront : le réaménagement de la voirie et des stationnements, la pose de mobiliers. La tranche 2 verra la construction d'un point de vue au niveau du parking de la Pointe Churchill. Elle permettra d'achever l'installation du platelage bois afin de canaliser le flux des piétons tout en valorisant le front de mer. ■



Belvédère pointe Churchill

LE SECTEUR NORD DE L'ÉGLISE ST-CORNÉLY EN COURS DE RÉHABILITATION

La première tranche des travaux s'est achevée à la mi-avril.

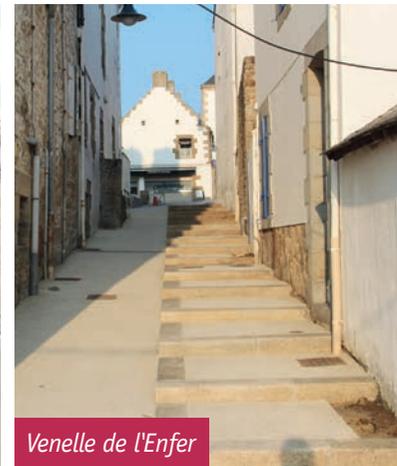
► **Objectif** : favoriser la mobilité de tous les piétons (y compris personnes à mobilité réduite, familles avec poussettes etc.) tout en sécurisant leurs déplacements.

Pour ce faire, l'élargissement des trottoirs a été rendu nécessaire, sans mordre sur la chaussée et en conservant le double flux de circulation existant, de part et d'autre du bâtiment de l'Office de tourisme. Pour permettre cet aménagement, la casquette de cet établissement a donc été démolie.

Au cours de la tranche 2 des travaux, qui reprendront en **octobre prochain**, cette casquette sera reconstruite sous forme d'une marquise, conformément aux prescriptions des Architectes des Bâtiments de France (ABF). Celle-ci sera installée au-dessus des deux entrées principales de l'Office de tourisme. L'enrobé temporaire réalisé sur la place devant l'Église St-Cornély sera remplacé par un nouveau pavage. Du mobilier et des végétaux compléteront cet aménagement qui sera positionné en tenant compte de la façon dont le public s'approprie ce nouvel espace. Des arbres vont être replantés sur le plateau.



Travaux bourg - Église



Venelle de l'Enfer

Des nichoirs seront installés en divers points (dans les arbres, sous des bâtiments publics, sur des mâts etc.) afin d'accueillir les hirondelles qui avaient, auparavant, élu domicile sous la casquette de l'Office de tourisme.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés dans la rue St-Cornély. ■

À noter

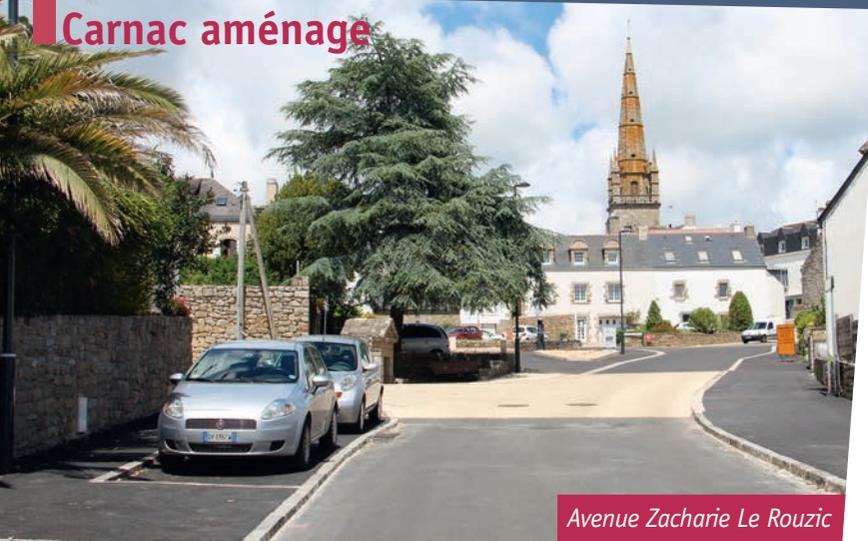
Chacun des travaux engagés par la Ville amène une réflexion quant au recyclage possible des matériaux.

C'est la raison pour laquelle :

- les poteaux d'éclairage public situés sur la tranche 1 du boulevard de la Plage ont été réimplantés Chaussée des Bernaches ; ceux de la tranche 2 le seront boulevard de l'Océan ;
- les bordures, avant travaux, des trottoirs du boulevard de la Plage ont été récupérés pour servir les travaux d'aménagement de l'avenue de la Poste ;

- les pierres, issues du muret du parking des Lucioles (Bourg), ont été réutilisées dans le cadre des travaux de réhabilitation du secteur nord de l'église, dans les aménagements réalisés autour de l'Office de tourisme du bourg.

Par contre, les anciens pavés de la place de l'église n'ont pu être réutilisés dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg. En effet, la Ville a opté pour une technologie nouvelle permettant d'absorber davantage le bruit urbain. L'adaptation de chacun des anciens pavés à cette nouvelle technologie aurait représenté un coût bien trop onéreux pour la collectivité. ■



Avenue Zacharie Le Rouzic



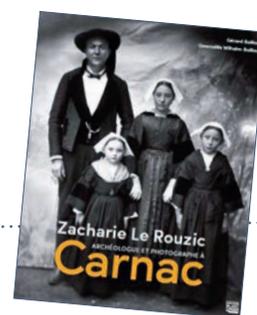
Mise en valeur de la fontaine du Douët

LA NOUVELLE AVENUE DE LA POSTE REBAPTISÉE « AVENUE ZACHARIE LE ROUZIC »

Conformément au planning annoncé, l'avenue dispose, depuis fin juin, d'une piste cyclable bidirectionnelle. La fontaine du Douët a été mise en valeur et le parking refait. Les végétaux seront implantés à l'automne.



Mi juillet, l'avenue sera rebaptisée **Zacharie Le Rouzic** en l'honneur de ce Carnacois, ancien Maire par intérim de la commune, archéologue autodidacte, créateur du corps des sapeurs-pompiers, passionné de Préhistoire, 1^{er} conservateur du Musée et président-fondateur d'une des plus anciennes associations carnacoises, le Foyer Laïque, créé en 1914. ■



À noter

Découvrez l'exposition « **Zacharie Le Rouzic, archéologue et photographe à Carnac** » du **2 au 31 juillet 2019**, à la médiathèque Terraqué. **Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.**

Ce personnage carnacois sera également à l'honneur de l'édition 2019 du Festival Skedanoz (voir le programme en page 10). ■

EN BREF



Nouveau restaurant scolaire

► Le nouveau restaurant scolaire a pris forme. Son aménagement intérieur est en cours depuis juin. À la rentrée, des travaux extérieurs (voie d'accès, stationnement, terrassement, aménagement paysager) seront lancés aux abords du bâtiment. **Ouverture prévue pour janvier 2020.**



Travaux du giratoire du Nignol

► Afin de renforcer la sécurité des piétons et cyclistes à l'entrée de Carnac, au croisement des routes du Purgatoire et du Rosnual, **un giratoire sera construit d'ici juin 2020.** Des travaux préparatoires (diagnostics archéologiques et enfouissement de réseaux) ont été entrepris début avril et reprendront en septembre. L'aménagement, lui, devrait démarrer en novembre. ■

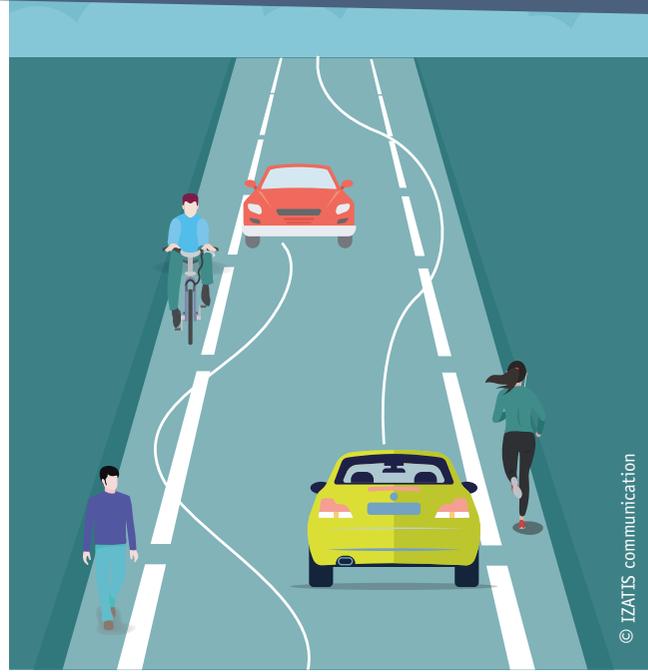


POUR UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE SUR LE TERRITOIRE

Progressivement, Carnac favorise des modes de déplacement plus durables (marche et vélo) grâce à des travaux d'aménagement, la création de Chaussées à Voie Centrale banalisée (CVCB) reliant les principaux sentiers touristiques de Carnac et l'organisation du transport estival collectif.

Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) au Chemin de Beaumer

Les cyclistes et piétons peuvent, dès cet été, et depuis les terres, rejoindre facilement le littoral de Carnac en empruntant les voies dédiées et sécurisées de la nouvelle avenue Zacharie Le Rouzic (anciennement avenue de la Poste) ou de la Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) du Chemin de Beaumer ; les deux étant reliés par le cheminement doux nouvellement créé boulevard de la Plage.



► **Pour rappel :** Sur ce type de chaussée (CVCB), les véhicules motorisés circulent sur une voie et les cyclistes et piétons sur des accotements bitumés, appelés rives. **Ces rives ne sont pas des bandes cyclables et peuvent être chevauchées par les véhicules.** Lorsque des véhicules se croisent, **ils doivent chevaucher la rive en tenant compte de l'éventuelle présence des cyclistes ou piétons qui sont prioritaires.**

Les conducteurs de véhicules motorisés sont invités à la plus grande prudence et vigilance.

► **À noter :** une portion du cheminement doux reliant le village de Kervinio de la Trinité-Sur-Mer au rond-point du Parc d'Activités de la zone de Montauban à Carnac a été récemment remise en état par AQTA (Auray Quiberon Terre Atlantique). ■

4 cheminements à (re)découvrir

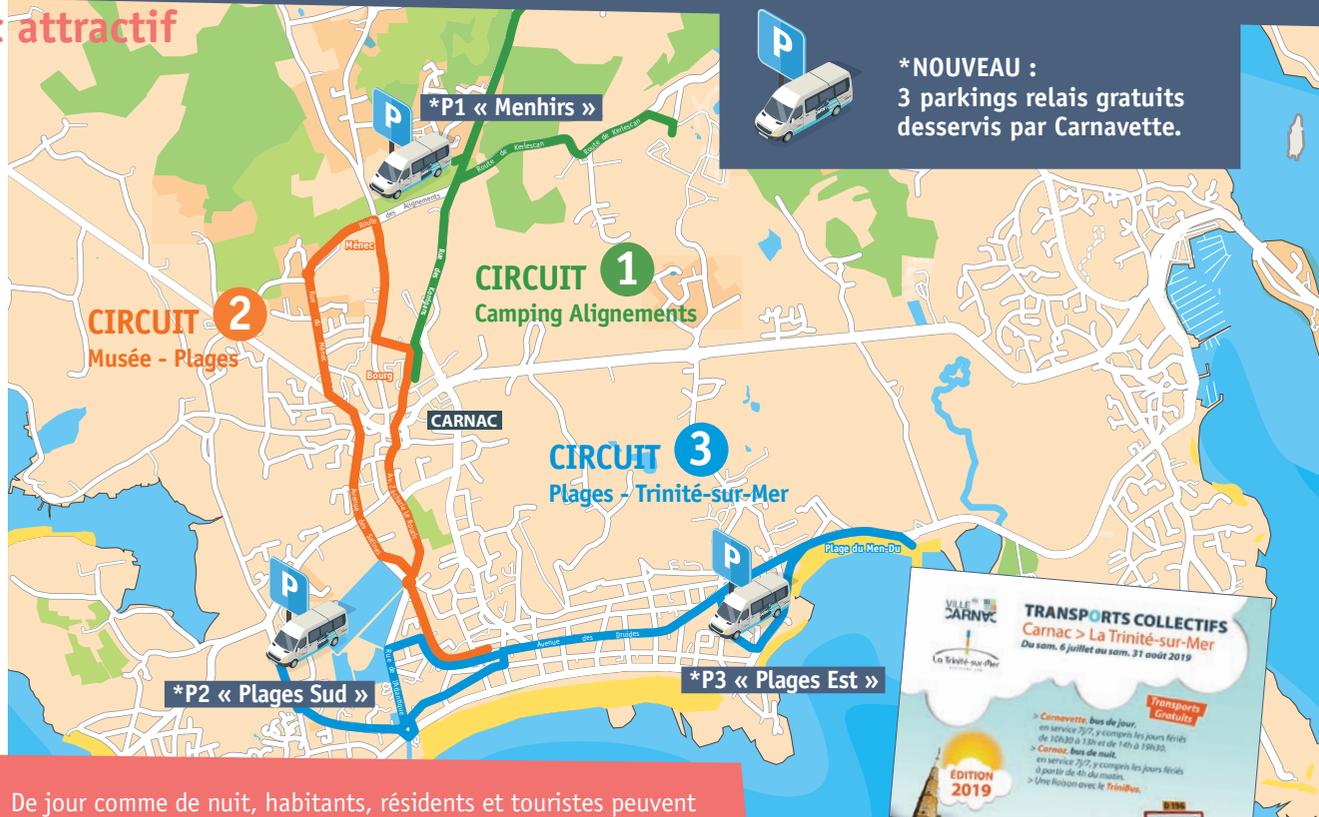
En plus des prestigieux Alignements et de ses 5 magnifiques plages, Carnac recèle de nombreuses richesses patrimoniales archéologiques (lavoirs, chapelles etc) et paysagères accessibles uniquement à pied ou à vélo.

Découvrez-les à travers 4 circuits :

- **Circuit des Marais**, à pied ou à vélo. Circuit de 8 km au départ du bourg pour découvrir notamment le charmant village de Cloucarnac.
- **Circuit du Chemin de Messe**, uniquement à pied. Circuit de 9 km pour se balader en campagne avant de rejoindre la mer.
- **Circuit du Tro Vraz**, à pied ou à vélo. Circuit de 15 km pour découvrir la campagne.
- **Circuit des Alignements**, uniquement à pied. Circuit de 7 km au départ du bourg.



Des cartes, disponibles à l'accueil en mairie ou auprès des bureaux d'information touristiques du bourg et de la plage, présentent ces différents itinéraires. Ces circuits sont également téléchargeables sur le site internet www.carnac.fr ■



De jour comme de nuit, habitants, résidents et touristes peuvent utiliser, entre le 6 juillet et le 31 août, y compris les jours fériés, un service de transport collectif gratuit : la Carnavette, de jour ; la Carnoz, de nuit.

LA CARNAVETTE ET LA CARNOZ REPRENENT DU SERVICE

Pour la Carnavette, 3 circuits sont proposés cette année sur une amplitude horaire de 10h30 à 13h le matin et de 14h à 19h30 l'après-midi, dont un circuit, issu d'un partenariat entre les deux mairies, permettant également de rejoindre la Trinité-sur-Mer.

Trois nouveaux parkings gratuits, desservis par la Carnavette, sont mis en service cet été (cf carte ci-dessus) : le parking « Menhirs » ; le parking « Plages Sud » et le parking « Plages Est ». Un fléchage est mis en place.

Reliez les points principaux du territoire, campagne, bourg et plage, en 15 ou 30 minutes chrono ! ■

Pour info

- Pour obtenir plus d'informations sur ces transports collectifs gratuits, vous pouvez retirer en mairie ou dans l'un des deux bureaux d'information touristique un flyer ou consulter le site internet www.carnac.fr
- Pour connaître les parkings mis à disposition sur le territoire communal, consultez le guide du stationnement 2019, disponible en mairie et à l'Office de tourisme et téléchargeable sur le site internet www.carnac.fr ■



ENQUÊTE DE L'OFFICE DE TOURISME POUR RECUEILLIR VOTRE AVIS

Vous êtes propriétaire d'un logement dans notre commune, nous sommes soucieux de vous garantir un cadre de vie de qualité. Aujourd'hui, nous souhaitons recueillir votre avis sur le développement de la commune.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- Remplir le questionnaire reçu en même temps que le bulletin municipal et le déposer à un des points d'accueil de l'Office de tourisme.
- Accéder au questionnaire en ligne sur <http://carnac.enqueteresidents.fr>. Les informations recueillies sont totalement anonymes et confidentielles.

Vous avez jusqu'au 31 août 2019 pour nous donner votre avis. Les résultats de cette enquête seront disponibles à compter de novembre 2019.

Comptant sur votre participation ! ■

POUR UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Afin de préserver la santé de ses concitoyens, la qualité de ses eaux de baignade et de son cadre de vie, la commune met en place des actions en faveur de la protection de l'environnement. À charge pour les habitants, résidents et touristes d'en faire bon usage. Il en va de la responsabilité de tous.

Ensemble vers le zéro mégot



- Deux zones de plage sans tabac ont été créées : une, à la plage de Ty Bihan (arrêté municipal n°2018-293) ainsi qu'une autre à la Grande-Plage (arrêté municipal n°2019-171). **Objectif** : limiter la pollution de l'air et de l'eau, notamment aux abords de jeux pour enfants (Ty Bihan).
- En dehors de ces zones sans tabac, les fumeurs peuvent venir retirer en mairie ou à l'Office de tourisme un **caendrier de plage gratuit**. Cette action est menée, pour la 4^e année consécutive, en partenariat avec la Saur.



À CARNAC, DEUX PLAGES LABELLISÉES PAVILLON BLEU

Pour la troisième année consécutive, le jury international vient d'accorder la labellisation Pavillon Bleu 2019 à la Grande-Plage ainsi qu'à la plage de Saint-Colomban de Carnac.

Ce label annuel valorise les communes qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. ■

Ensemble pour plus de propreté urbaine

60 000 « sacs à crotte » sont mis gracieusement, chaque année, à disposition des passants sur des voies et des sites très fréquentés (boulevard de la Plage, Jardin de Césarine...) afin de supprimer les déjections canines de l'espace public. Ces sacs, dits de dépannage, sont à utiliser avec modération et doivent rejoindre les poubelles une fois utilisés.

► **À noter** : les chiens, même tenus en laisse, sont interdits sur les plages toute l'année (cf article 26 de l'arrêté municipal n°2012-DG-41). Le non-respect de cette disposition est passible d'une amende de 38 euros. ■

ENSEMBLE VERS LE ZÉRO PLASTIQUE SUR LE MARCHÉ ?

Pourquoi attendre les obligations légales à venir pour changer nos comportements de consommateurs ? Et si ensemble, nous n'utilisons plus que des contenants à usages multiples, et même sans plastique (bocal, sac en tissu etc), pour effectuer nos achats sur le marché hebdomadaire du mercredi et du dimanche matins ?

Courant mai-juin, des actions de sensibilisation à l'environnement ont été initiées, sur le marché hebdomadaire, par des citoyens : ateliers interactifs pour mener ensemble des actions, stand de sensibilisation au Zéro déchet et Zéro plastique, atelier couture pour créer son sac en tissu. De nouvelles actions devraient être conduites à la rentrée. ■



Atelier couture sur le marché pour créer son propre sac en tissu.



De nombreux rendez-vous vous attendent sur le territoire en juillet, août et septembre. En voici une sélection, non exhaustive.

POUR UN ÉTÉ 2019 CULTUREL, SPORTIF, CONVIVIAL ET FESTIF

De la musique pour tous les goûts !

► Musique moderne

- **Concerts hebdomadaires** estivaux gratuits à partir du 10 juillet à Carnac, à la Plage ou Avenue Miln, chaque mercredi soir.
- **Bal des pompiers** le 14 juillet, sur l'esplanade du boulevard de la Plage, animé par le groupe « Zap Song ».
- **Concert le 14 août** avec un groupe de swing-hip hop-électro, sur l'esplanade du boulevard de la Plage.

► Musique bretonne

- **Breizh Pique-nique** le 14 juillet au Jardin de Césarine avec musique et jeux bretons. N'oubliez pas d'apporter votre panier !
- **Deux grands Fest-Noz** : celui du Bagad de Carnac le 20 juillet, à Port-En-Drô, et celui de Menhirs libres, le 17 août, à la Petite Métairie.
- **Aubade du Bagad de Carnac** le 18 août au marché et place de la mairie.

► Musique classique

- **Festival International d'Orgue**, chaque mercredi à 11h, entre le 3 juillet et 28 août à l'église Saint-Cornély. L'occasion de (re)découvrir le fabuleux orgue du 18^e siècle, classé monument historique.
- **Festival Terraqué** avec les jeunes virtuoses de Sécession Orchestra, dirigés par Clément Mao-Takacs, du 28 août au 9 septembre, dans les différentes chapelles de la commune.

N'oubliez pas les traditionnels feux d'artifice les 14 juillet et 14 août à Carnac, tirés depuis la base nautique, boulevard de la Plage. ■



D'autres rendez-vous culturels

- **Salon du livre** « Mots et Marées », les 20 et 21 juillet, au village de Port-en-Dro.
- **Conférences des Amis du Musée de Préhistoire**, les 3 et 31 juillet, 21 août et 18 septembre à l'auditorium de Terraqué.
- **Spectacles gratuits** « Place aux mômes » au Jardin de Césarine, chaque mardi, à 18h.
- **Skedanoz, Nuits scintillantes** en breton, les 23, 24 et 25 puis les 29, 30 et 31 juillet. Nouveau spectacle son et lumière dédié, à Zacharie Le Rouzic, archéologue et photographe carnacois (exposition à découvrir à Terraqué cf page 6).



Des rencontres sportives

- **Tournée « Foot des plages »**, les 22 juillet et le 21 août, sur la Grande-Plage. Gratuit et ouvert à tous.
- **Ateliers hebdomadaires gratuits sur le thème du sport, de la détente et du bien-être** : Zumba (lundi soir), **Expérience Zen** (mardi matin), **Fitness** (mercredi matin) et **Running** (vendredi). ■

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS EN 2019, ENTRE TERROIR ET HISTOIRE

Comice agricole le 8 août



Cette journée de rencontre offre un temps de découverte du patrimoine local agricole, ostréicole et culturel. Elle se déroulera rue des Korrigans, à proximité immédiate du bourg.

Au programme de cette manifestation rassemblant de nombreux producteurs : concours de chevaux de trait et de bovins ; expositions sur les thèmes de la faune et de la flore, de l'ostréiculture ; concours de légumes et autres produits du pays. Cette manifestation intercommunale a lieu chaque été sur l'une des 10 communes des anciens cantons de Belz et Quiberon.

► **À noter** : dans le cadre de cet évènement, les parkings du marché Saint-Fiacre et du chemin du Tumulus sont préconisés pour le stationnement. ■

AVEC TERRAQUÉ, DES ANIMATIONS AUTOUR DU LIVRE... ET DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE !

Partir en livre !



La médiathèque s'associe à la manifestation nationale « Partir en livre » pour vous proposer, **chaque vendredi matin, à 11h, une animation lecture pour les 5-10 ans.** Gratuit, sur inscription (nombre de places limité).

La Zicotek (Nouveau !)



Les amateurs de musique ne sont pas en reste à la médiathèque Terraqué. S'ils peuvent emprunter des disques classés par genre, ils ont aussi, désormais, la possibilité d'emprunter **gratuitement** des instruments de musique.

Une malle composée de neuf instruments se tient à leur disposition, jusqu'à fin août, avec guitares classiques (adulte et enfant), guitares

électriques (adulte et enfant), guitare basse, cajon, ukulélé, et deux claviers !

À l'emprunt, des accessoires sont également fournis : accordeur, médiator, méthodes, pieds, housses de protection, amplis. Comme pour tous les autres documents de la médiathèque, **la durée du prêt est de trois semaines**, renouvelable s'il n'y a pas de réservations à la suite.

Ce service innovant a pour but de favoriser la pratique en amateur de la musique en permettant, sans devoir passer par un achat immédiat, de découvrir ou reprendre l'exercice d'un instrument.

Cette animation se fait en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Morbihan. ■



AVEC LE MUSÉE DE PRÉHISTOIRE, RENDEZ-VOUS EN TERRE NÉOLITHIQUE !

Et si vous viviez une journée complète d'expérimentation et de découverte en famille sur le thème du Néolithique ? Grâce au Musée, initiez-vous à la poterie (du façonnage à la cuisson), admirez les collections et visitez les pierres dressées. Les plus costauds pourront même s'initier au déplacement de blocs de pierres de plusieurs tonnes.

Journées exceptionnelles programmées les 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août. En partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux (CMN).

Animations sur réservation sur
www.museedecarnac.com

ou à l'accueil du musée. Nombre de places limité. ■





PROJET UNESCO : NOUVELLE ÉTAPE IMPORTANTE EN CETTE FIN D'ANNÉE 2019

L'association Paysages de Mégalithes, créée en 2012, porte le projet de candidature des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan à l'Unesco. Si la date officielle de dépôt du dossier est prévue pour 2022, deux étapes importantes restent à franchir. En effet, après la Déclaration à Valeur Universelle Exceptionnelle (DVUE) et l'analyse comparative internationale présentées avec succès fin 2017 (étape 1), restent à délimiter précisément le périmètre du bien (étape 2) et à élaborer le plan de gestion (étape 3). À chacune de ces étapes, l'association et son comité scientifique, présidé par Yves Coppens, sont auditionnés par le Comité National des biens français du Patrimoine mondial, émanation du Ministère de la Culture, composée d'experts du patrimoine.

Étape ①, fin 2017 : déclarer la Valeur Universelle Exceptionnelle (DVUE) des Mégalithes par une analyse comparative internationale

Cette étape a consisté à démontrer le **caractère exceptionnel, universel, intègre et authentique** de la candidature des « Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan » au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'Analyse comparative, basée sur 54 sites répartis à l'échelle du globe, a démontré la place originale occupée par le Bien sur la Liste du patrimoine mondiale, tant sur le plan thématique que géographique.

Pour cela, 5 attributs scientifiques et indépendants, ont été mis en avant et comparés :

- les ouvrages de stèles ;
- les tombeaux monumentaux ;
- l'existence de gravures et d'un art rupestre ;
- les dépositions, qui sont les nombreux objets découverts à l'occasion des fouilles archéologiques, exposés notamment au Musée de Préhistoire de Carnac et au Musée d'Histoire et d'Archéologie du Château Gaillard à Vannes ;
- le lien entre les monuments et leur environnement littoral.

Étape ②, fin 2019 : délimiter précisément le périmètre d'inscription

En fin d'année, c'est la **pertinence du périmètre d'inscription du projet** qui devra être défendue devant le Comité National des biens français.

L'enjeu est d'identifier les « zones cœurs » (le bien inscrit = les mégalithes) et « zones tampon » (l'aire de préservation et de valorisation permettant la compréhension du bien = abords des mégalithes) concernées par cette candidature afin de définir les mesures de préservation et de protection qui s'y appliqueront.

Une réunion du comité scientifique de l'association, présidé par Yves Coppens, a lieu sur ce sujet début juillet.

À savoir

À Carnac, les modalités de préservation des zones aux abords des mégalithes sont définies dans l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), document annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Son projet est soumis à enquête publique, en mairie, jusqu'au 2 août, 18h. ■

Étape ③, à partir de 2020 : établir le plan de gestion, en concertation étroite avec les citoyens, acteurs majeurs du projet UNESCO.

Cette étape ultime vise à **définir collectivement les grands principes** qui permettront de conserver, de valoriser et de transmettre les connaissances de ces biens mégalithiques.

► **Objectif** : garantir, dans le temps, la pérennité des critères d'intégrité et d'authenticité du bien.

Le plan de gestion viendra interroger l'ensemble des politiques publiques locales : préservation, accessibilité, valorisation, etc.

« *Ce projet de candidature à l'UNESCO est un projet de territoire, celui de la fierté d'un patrimoine exceptionnel, du partage d'une identité commune, d'une transmission aux jeunes générations, d'un mystère dont on a malgré tout beaucoup de choses à raconter. Cette candidature, c'est celle de l'ensemble des habitants. Sa condition de réussite, c'est l'envie du territoire de protéger et de transmettre ce patrimoine* », indique **Aurélie Moufflarge**, directrice de l'association **Paysages de Mégalithes et du Sud Morbihan**.

Élus et citoyens du périmètre retenu contribueront donc à l'élaboration du plan de gestion dans le cadre de **groupes de travail thématiques**. Une fois ce travail élaboré, les élus de l'association seront auditionnés par le Comité National des biens français.

Pour la directrice de l'association Paysages de Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan : « *L'État français ne peut présenter chaque année qu'un seul projet. Nous sommes en concurrence avec beaucoup de villes (Nice, ville de Riviera ; Carcassonne et ses Citadelles du vertige ; Nîmes et son centre historique) sans compter les candidatures pour l'inscription de sites naturels. Mais nous avons collectivement de quoi être confiants : le socle scientifique de la candidature est incontesté ; la Préhistoire, et notamment ses mégalithes, sont encore peu représentées sur la liste du Patrimoine mondial, et la bienveillance d'Yves Coppens guide nos travaux au quotidien ! La question n'est donc pas tant de savoir si les mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan seront un jour inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco mais plutôt quand !* »

Notons qu'à ce jour, la Tour de Camaret-sur-Mer (29) est le seul monument breton inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco, au titre du réseau des forteresses Vauban. ■



L'Équipe de Paysage de Mégalithes à l'œuvre pour la candidature Unesco avec, de gauche à droite : C. Marivain, V. Dorise, A. Moufflarge, M. Chupin, E. Heddebaux.

L'ASSOCIATION PAYSAGES DE MÉGALITHES DE CARNAC ET DU SUD MORBIHAN

Depuis le début de l'année 2019, **Aurélie Moufflarge** a remplacé Jean-Baptiste Goulard, à la tête de l'association.

Son équipe est composée de :

- **Corentin Marivain, stagiaire**
- **Victoire Dorise, Cheffe de projet patrimoine mondial**, garante de la constitution du dossier UNESCO, en étroite collaboration avec le Comité scientifique ;
- **Marine Chupin, Chargée d'études documentaires**. Elle recherche et collecte tous les documents historiques et règlementaires sur le patrimoine mégalithique de la zone d'étude UNESCO (rapports de fouilles, plans, correspondances, arrêtés de protection, photographies, etc.). Cette base de données documentaires a vocation, à terme, à être ouverte au grand public ;
- **Émilie Heddebaux, chargée de mission préservation et Restauratrice du Patrimoine**, en charge de l'état des lieux des sites mégalithiques répertoriés sur le périmètre d'inscription. La suite de son travail doit permettre d'élaborer une charte de bonne pratique en matière de conservation et de restauration des sites. Elle travaille avec la DRAC.

Le siège de l'association a été transféré depuis la mi-juin de l'ancien Trésor Public à l'ancien bâtiment administratif du CMN, « maison aux volets bleus », située au 74, rue des Korrigans, sur la D 119. ■

Carnac à votre image

Ce forum de la majorité municipale, tout comme l'édition du maire, sont nos derniers de cette mandature. En accord avec les élus de la minorité municipale, il nous a semblé nécessaire d'interrompre ces deux modes d'expression politique, afin de garantir une équité de communication durant la période précédant les élections municipales de mars 2020. Nous avons également fait le choix de ne pas faire paraître de magazine municipal durant le premier trimestre 2020, afin d'observer une parfaite neutralité de l'équipe municipale durant cette période électorale, et ainsi de contribuer à la libre expression des différents candidats.

Durant l'exercice d'un mandat municipal, l'existence de voix discordantes, qu'elles émanent de votre propre majorité, de la minorité, ou directement de vos administrés, est une réelle nécessité. Elles vous obligent à vous interroger constamment sur le bien-fondé de vos actions, sur la qualité de vos réalisations et sur la prise en compte de toutes les contraintes, dans le plus strict respect de l'intérêt général. Si l'expression de la minorité a été encouragée par une représentation dans toutes les commissions municipales et par un espace de

forum bien supérieur à ce que la législation nous impose, de nombreux supports ont également été déployés afin de permettre à nos administrés de nous faire part directement de leurs points de vue : réunions publiques ou de quartiers, enquêtes de satisfaction, boîtes à idées, site internet, réseaux sociaux, rencontres directes avec vos élus...

Ces échanges fructueux nous ont parfois amenés à modifier nos projets initiaux ou à prendre en considération des éléments nouveaux, mais sans jamais perdre de vue notre cap : le programme électoral pour lequel vous nous avez élus. À l'heure où nous nous apprêtons à achever notre mandat, et malgré les rares désillusions, les quelques incompréhensions ou les nuisances périodiques liées à la multiplicité des travaux entrepris, notre satisfaction est pleine et entière puisque nous avons mené à bien l'ensemble de nos projets et surtout respecté notre principal engagement de campagne : rétablir la stabilité et l'attractivité de notre commune.

Grâce à votre implication, à vos critiques et à vos encouragements, vous nous avez aidés à bâtir un Carnac à votre image. Soyez-en chaleureusement remerciés.

Carnac, un souffle nouveau

Boulevard de la plage, Place de l'église, Avenue de la poste : une frénésie de travaux agite Carnac alors que les élections approchent. C'est un peu clinquant, pas toujours nécessaire mais ça va plaire aux touristes et aux vacanciers à défaut d'améliorer la vie des habitants. Et surtout c'est cher, très cher : alors qui va payer ?

Le plan de financement présenté par la majorité municipale court jusqu'en 2021 et n'exclut pas de faire appel à l'emprunt. Ce sera donc à l'équipe municipale élue en 2020 d'assumer les dépenses de prestige engagées actuellement.

À elle aussi de réparer les dégâts peut être irréversibles générés par une politique du logement qui favorise la

multiplication de lotissements sans âme qui ne respectent pas l'architecture locale et dont les constructions sont érigées sur des parcelles étriquées.

À elle de replanter les arbres qu'on abat pour construire ces lotissements qui vont gonfler le parc de résidences secondaires.

À elle de concevoir un réseau de circulations douces plus adapté que des traits de peinture sur la chaussée.

À elle de mener une politique plus respectueuse de l'environnement.

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Magnifique : bd de la plage, avenue de Kermario et des druides, Bd de la poste, place de l'église, rue St Cornely, le restaurant scolaire. Avec facebook, l'encensoir est à fond. La critique est interdite. Pourtant ces travaux ne sont pas au goût de tous et nuisent aux commerces !

L'heure des comptes approche. Avec la suppression annoncée de la taxe d'habitation, les résidences secondaires seront mises financièrement à contribution. Le Bd de la plage leur laissera un goût amer...

Il y a quelques mois des machines sont venues élaguer ou massacrer à la tronçonneuse, c'est suivant l'interprétation, nos routes et nos villages. En revanche, il est tout à fait

inadmissible d'avoir laissé en plan des amas de branchages au risque d'un départ de feu en forte période de sécheresse. À Carnac, la politique forestière est enterrée. Où est le respect de l'environnement ?

À l'heure des économies, ne pourrait on pas réfléchir à un rapprochement avec nos amis trinitains. Nous étions ensemble, il n'y a pas si longtemps. Voilà un beau sujet pour les prochaines élections. Bonnes vacances et restons vigilants !

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle

ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique sur la « **Création de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) – Déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU (Plan Local d'Urbanisme) » se déroule jusqu' au 2 août 2019, 18h en mairie. Vos remarques peuvent être consignées par écrit, par voie dématérialisée ou exprimées auprès du Commissaire enquêteur, lors de ses permanences. Plus d'infos sur www.carnac.fr Pour rappel, cet outil règlementaire concerne aussi bien les villas, les chapelles, les calvaires que les paysages. Annexé au plan Local d'Urbanisme (PLU) ce document devient opposable et confère au site le titre de « Site Patrimonial Remarquable » (SPR). ■**



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



La commune dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document, ainsi que le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) porte à la connaissance du public les risques majeurs auxquels la commune pourrait être confrontée.

Retrouvez-les sur le site internet www.carnac.fr, rubrique À votre service, sécurité tranquillité. ■

MISE À JOUR DE VOS DONNÉES ÉLECTORALES

Les lois du 1^{er} août 2016 entrées en vigueur cette année 2019 créent un répertoire électoral unique (REU), alors que jusqu'ici, les communes géraient les listes électorales.

Si vous avez constaté que les données figurant sur votre nouvelle carte d'électeur, reçue à l'occasion des élections européennes, ne sont pas à jour, vous devez effectuer une correction de vos données en vous rendant directement sur le site de l'État :

www.service-public.fr>Accueil particuliers>Services en ligne et formulaires>Interroger sa situation électorale. ■

PROTÉGER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Chaque année le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilise pour assurer la protection des personnes vulnérables de la commune (personnes disposant d'une autonomie limitée en cas d'évacuation, de ravitaillement ou de canicule). Si tel est votre cas ou celui de l'un de vos proches, vous pouvez vous faire recenser auprès du CCAS. Fichier disponible sur www.carnac.fr ou auprès du CCAS, au 46 rue St-Cornély 56340 CARNAC. ■

Tél : 02 97 52 85 02 - Mail : accueilccascarnac@ccas-carnac.fr

RETROUVER UN OBJET PERDU

Chaque année, la commune collecte un nombre important d'objets trouvés sans que leur propriétaire ne pense à venir les réclamer. Ces objets, tels que pièces d'identité, clés de voiture, lunettes de vue, portables (etc), sont pourtant extrêmement utiles à la vie quotidienne.

Pour toute recherche, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- vous déplacer en mairie à l'accueil aux horaires d'ouverture
- effectuer une déclaration en ligne d'objet perdu via le site internet www.carnac.fr (rubrique « À votre service » sur la page d'accueil) ■



ÉTAT-CIVIL

Au regard de la législation européenne sur le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), la Ville a décidé de ne plus diffuser les avis de naissances, mariages et décès. Elle vous remercie de votre compréhension. ■



► Des Master-class dirigés par des maîtres harpistes et plusieurs concerts ont marqué la seconde édition du Festival de la Harpe. Rendez-vous au prochain Festival Terraqué fin août !



► Le 18 mai, cinq visites flash des collections du Musée ont été proposées gratuitement au public dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées.



► Parmi une centaine d'équipages, des régatiers de renom (F. Gabart, Louis Viat etc) ont participé à cette 33^e édition, organisée chaque année début mai par le Yacht-club, en partenariat avec la SNSM.



► Le 17 mai, les écoliers carnacois prenaient la direction des urnes pour élire leur livre préféré dans le cadre du Prix des Incorruptibles.



► Une première conférence-atelier sur le thème de l'environnement était animée fin mai par Catherine Allain et Sophie Le Stum.



► Cueillette de plantes sauvages, visite du musée, apéritif et dégustation, histoire des salines de Carnac, initiation à la chasse préhistorique, étaient au programme du 1^{er} rallye familial organisé par le Musée en partenariat avec le CMN.